

pm

MAGAZINE

PM Magazine - N° 26 avril 2005

Bulletin de l'Association Française pour l'Etude du Papier-monnaie.



ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'ETUDE DU PAPIER-MONNAIE

SOMMAIRE

- Page 1 : 500 F LA PAIX – VOUS AVEZ DIT BANAL ?**
Page 2 : NOUVEAUX BILLETS DU RWANDA
Page 4 : TEMOIGNAGE DU PASSÉ
Page 5 : LES ORANGES PAS CHERES
Page 6 : NOUVELLE REFERENCE DE 10 NF Richelieu
Page 7 : NOUVEAUX BILLETS MAURITANIENS
Page 9 : LE \$ PAS U.S.
Page 10 : BILLETS DU MEXIQUE POUR MAXIMILIEN
Page 14 : 52 = 36,5
Page 16 : BILLETS DE 500 et 1000 FCFP avec la nouvelle signature de M. Th. CORNAILLE

Pm

Magazine

Propriété de l'AFEP

Directeur de la publication :
Maurice KOLSKY, Président de l'AFEP

Rédacteur en chef :
Philippe CALLANT

Comité de rédaction :

Michel BECUWE
Michel DASPRE
Yves JEREMIE
Roger LECLERC
Maurice KOLSKY
Maurice MUSZYNSKI

AFEP
Association Française pour l'ETUDE du
Papier-Monnaie
15, rue du Château d'Eau
75010 PARIS

Toute reproduction ou traduction, mêmes
partielles, sont interdites, sauf autorisation.

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE DU PAPIER-MONNAIE

Association régie par la loi de 1901, aux statuts déposés à la Préfecture de Police de Paris, le
23 novembre 1979 (JO n° 289 du 13 décembre 1979)

MOYENS D'ACTION :

Journée annuelle, en février, du Papier-Monnaie à Paris.

SERVICES AUX ADHÉRENTS :

Circulations (trois ou quatre listes par an)
Fournitures diverses à prix préférentiels
Publications
Service pièces de la Fédération Française des Associations
Numismatiques (à titre exceptionnel)

L'AFEP est à la disposition des adhérents chercheurs qui souhaitent
entreprendre une étude spécialisée. Ecrire au Président au siège
social.

COURRIER :

Toute demande de renseignements doit être accompagnée d'une
enveloppe libellée et timbrée.

Crédit photos : Ph. Callant, P. Greizes, D. Denis,
Numiscollection, J. François.

AFEP : Siège social :

15, rue du Château d'Eau, 75010 PARIS

500 F La Paix - Vous avez dit banal ?

Par NumisCollection

Réalisé en 1940 d'après une œuvre de Sébastien Laurent et gravé par Hourriez et Rita Dreyfus, le 500 F « La Paix » ne circulât que durant les années de guerre, de Février 1941 à Juin 1945. Pour un billet souvent considéré comme banal, c'est déjà un fait singulier.

Les treize premières émissions correspondent aux alphabets 1 à 2040 et portent les signatures de R. Favre-Gilly, H. de Bletterie et P. Rousseau. Pour la moitié de ces émissions, on ne rencontre pas, ou très difficilement, de billet neuf; la vignette serait moins courante qu'on ne le pense.

Le spécimen n'est connu que pour cette première combinaison de signatures.



Pour la seconde combinaison, J. Belin succède à H. de Bletterie et les émissions courent du 6 Février 1941 (alphabet 2041) au 19 Avril 1945 (alphabet 8664), soit 50 émissions en tout. Mais où sont passées ces trois dernières émissions ? Pour l'heure l'émission du 17 Mai 1944 semble être la seule pour laquelle quelques exemplaires ont été retrouvés.



Alors à quand la découverte d'un billet du 8 Juin 1944 ou de l'année 1945 ?

LES NOUVEAUX BILLETS DU RWANDA

par Daniel DENIS

La Banque Nationale du Rwanda a mis en circulation en 2004, des nouveaux billets de 100, 500, 1000 et 5000 Francs rwandais entièrement redessinés.

Le principal changement avec les séries précédentes, se trouve dans le texte imprimé sur les différentes coupures. En effet en plus du français et du Kinyarwanda habituels, on y trouve maintenant l'anglais qui suite au changement de la Constitution du 23.04.2003, est devenu la 2^e langue officielle du pays avant même le français !

Je vous propose donc ci-dessous une description complète avec photos de ces magnifiques billets.

Banque Nationale du Rwanda – National Bank of Rwanda – Banki Nasionali Y'u Rwanda



Photo Recto du 100 Francs

100 - FRANCS - 2003. R/ attelage de bœufs dans un champ avec terrasses radicales. V/ paysage touristique au bord d'un lac. **Format :** 130 x 65 mm. **Filigrane :** buste d'un danseur Intore avec les lettres 'BNR'. Sans fil de sécurité. **Couleurs principales :** R/V/ ocre, vert, polychrome .



Photo Verso du 500 Francs

500 - FRANCS - 2004. R/ immeuble du siège social de la Banque Nationale. V/ scène de récolte dans une plantation de thé. **Format :** 135 x 72 mm. **Filigrane :** armoiries de la République et lettres 'BNR'. Bande de sécurité argentée à fenêtres au centre gauche.

Couleurs principales : R/V/ vert, olive-brun, jaune.



Photo Verso du 1000 Francs

1000 - FRANCS - 2004. R/ bâtiment du Musée national. V/ singe doré du parc des volcans.

Format : 140 x 72 mm. **Filigrane :** armoiries de la République et lettres 'BNR'. Bande de sécurité argentée à fenêtres au centre droit. Large bande holographique argentée de 9 mm au recto et laissant apparaître les lettres 'BNR', les armoiries de la République ou le nombre 1000.

Couleurs principales : R/V/ azur, bleu-noir, turquoise.



Photo Recto du 5000 Francs

5000 - FRANCS - 2004. R/ gorille du parc des volcans.. V/ 2 paniers d'artisanat local. **Format :** 145 x 72 mm. **Filigrane :** armoiries de la République et lettres 'BNR'. Bande de sécurité argentée à fenêtres au centre droit. Large bande holographique argentée de 9 mm au recto et laissant apparaître les lettres 'BNR', les armoiries de la République ou le nombre 5000. **Couleurs principales :** R/V/ lilas, violet, bleu-violet.

En comparant les billets 'Spécimen' reçus de la Banque Nationale du Rwanda, il semblerait que la coupure de 100 Francs ait été imprimée par Thomas De La Rue (Angleterre) alors que les autres valeurs de 500, 1000 et 5000 Francs, soient réalisées par Giesecke & Devrient (Allemagne).

Témoignage du passé

Par Philippe CALLANT



Il y a déjà quelques années, je me trouvais à la vérification des billets hors cours reçus à la caisse de ma succursale durant ce mois de Février.

Parmi les diverses coupures étalées par valeurs faciales, mon regard fut attiré par un exemplaire de 20 Francs au type pêcheur qui semblait différent des autres.

Je le sortis du lot pour l'examiner et c'est ainsi que je m'aperçus que dans la partie basse à gauche était collé un fragment de timbre de couleur bleue violacé à l'effigie d'Adolf Hitler.

Etonné par cette découverte intéressante qui surgissait près de soixante années après la seconde guerre mondiale, je demandais la permission à mon Caissier Principal de conserver une copie de ce document et le fit numériser dans un service voisin.

Cette image a donc été réalisée avant que ce billet ne soit adressé au service de la Caisse des Différences chargé de centraliser les billets hors circulation provenant de toutes les succursales avant de les renvoyer pour destruction.

Le phénomène de surcharge de la monnaie n'est pas très rare ; il s'explique par le fait que des patriotes ou bien des opposants à un régime politique ont utilisé des subterfuges pour faire passer des messages auprès des populations.

Le portrait du tyran, attaché par le cou au cordage d'un marin pêcheur breton qui le serre violemment marque le symbole de la lutte acharnée que les partisans menèrent contre les ennemis de la France.

Il s'avère qu'au moment où ce billet est rentré en caisse, il fut annulé par l'un de nos agents sans que personne ne se soit rendu compte de l'anomalie attachée à cette coupure.

Ce matin-là, j'ai expliqué à ceux que cela intéressait que la Monnaie pouvait être déviée de sa vocation première, instrument de circulation et de paiement dans les échanges commerciaux, pour véhiculer des idées au coup par coup par le biais de mouvements politiques ou autres.

Il est possible de rencontrer certains de ces documents dans des ventes spécialisées.

Pour ma part, c'était le premier document de ce genre que je rencontrais.

LES ORANGES PAS CHÈRES

Par Yves JÉRÉMIE

Sans vouloir paraphraser le célèbre sketch de l'humoriste clermontois Fernand Reynaud, je voulais, moi, collectionneur auvergnat de billets, établir un parallèle amusant entre l'ardoise du marchand d'oranges et les listes de billets de banque, qu'elles émanent de marchands spécialisés ou d'associations de collectionneurs, principalement dans le domaine des billets de la Banque de France.

Je n'ai pas la prétention de vouloir révolutionner la confection de ces listes, d'autant que grand nombre de professionnels ont déjà amélioré la présentation. Simplement je voudrais insister sur l'évolution du nombre de collectionneurs et la spécialisation de ceux-ci qui font que la présentation actuelle des listes ne permet pas à un grand nombre de collectionneurs d'y trouver l'information nécessaire. En effet, le tour des billets de la Banque de France, à raison d'un exemplaire en collection, est vite fait si l'on excepte les billets modifiés, les fautés pour la partie XX^{ème} siècle: en tout une soixantaine de billets. J'occulte les billets du XIX^{ème} siècle, rares et trop peu souvent proposés et qui ne supportent malheureusement pas toujours le "budget collection" de la nouvelle couche de passionnés de billets.

Alors, de plus en plus, la recherche se porte sur les modifiés, les signatures et les fautés, qui ont d'ailleurs une nomenclature au "FAYETTE", la référence actuelle incontestée des billets français et du Trésor. Cela ne suffit pas encore aux collections avancées ou diversifiées; alors, ce sont les années et les dates d'émission, voir les alphabets, numéros radar et autres, qui permettent d'enrichir une collection, sinon la quête est terminée ou presque.

C'est à ce moment que commencent les difficultés. Bien entendu, chez un marchand, de visu, pas de problème: le billet est devant vos yeux, prêt à dévoiler tous ses atours. Mais, en vente sur listes, une partie importante des commerçants adopte ce mode de négociation, d'autres ne commercent que par correspondance. Dans ce cas, la recherche du billet convoité n'est pas au rendez-vous sauf s'il est reproduit.

Quel rapport avec le titre de cet article, au demeurant un peu régionaliste? Et bien il y en a un: le trop d'information masque les informations nécessaires, et je m'explique:

Prenons un exemple de vente de billets sur liste, ainsi libellé:

Titre : 50 Francs (Jacques CŒUR) type 1941 n°19 (nota: Réf. : FAYETTE)

Vient ensuite:

N° 323	50 Francs J. Cœur	FAY 19/11	15.5.1941	SUP	30€
Mon avis: Référence du marchand indispensable pour la commande	INUTILE Puisque ce billet est classé sous cette rubrique	Référence indispensable	INUTILE* puisque n°11	MÉRITE souvent des informations complémentaires	ÉVIDENT

- Dans l'état actuel du FAYETTE pour certains billets la date doit être conservée

Si cette désignation peut paraître, au demeurant complète, elle laisse dans l'expectative bon nombre de collectionneurs à la recherche d'alphabets spécifiques, les lettres d'alphabets ou de numéros.

A cette description, il pourrait être substitué, quand cela est possible les informations suivantes en lieu et place :

Titre ; 50 Frs J. Cœur Type 1941

Vient ensuite :

N°323	Fay19/11	Alpha A 86 n°0001	SUP 2 épinglages	30€
-------	----------	----------------------	------------------	-----

Cette présentation, qui comporte à peu près le même nombre de caractères sur une ligne, permet au collectionneur de visualiser la lettre et le numéro de l'alphabet (dans cet exemple: rares) et le numéro du billet (1^{er} billet de l'alphabet) et d'obtenir des informations sur les particularités de l'état de conservation. Bien entendu, pour les billets disponibles en plusieurs exemplaires, cette désignation n'est pas adaptée et peut-être remplacée, par exemple par : 3 alphabets disponibles (ou A 26 – C 33 – D 140) si les billets sont dans le même état de conservation et avec les mêmes remarques. Je ne sais pas si ces constatations retiendront l'attention des "LISTEURS" et ce qu'en pensent professionnels et collectionneurs mais il semble que plus l'information sera précise, moins il y aura de problèmes en matière de perte de temps (courriers ou téléphone pour précisions) ou de remarques (principalement sur l'état de conservation) sources de contestations mais qui trouvent heureusement très souvent une solution.

Ne voyez pas dans ces propos une quelconque ingérence dans les activités des associations et surtout des professionnels qui font des efforts remarquables dans l'information, principalement en matière de visuel billets. Leurs catalogues prennent place, à la grande satisfaction des collectionneurs en complément de leur bibliothèque de base.

Continuons ensemble à œuvrer pour une meilleure connaissance de ce domaine, encore jeune, qu'est le papier-monnaie.

Une nouvelle référence pour le billet de 10 NF Richelieu.

Par Jacques FRANÇOIS



Les découvertes majeures en matière de billettophilie se font jour au coup par coup.

De plus en plus en plus complet, les ouvrages de référence nous révèlent avec précision quels ont été les alphabets émis par notre Institut d'Emission.

C'est par hasard, qu'en chinant sur une brocante, j'ai découvert ce billet de 10 NF Richelieu.

Daté du **7 juin 1962**, il est de l'Alphabet **219**.

Particularité frappante, il porte la lettre **N**.

Si nous nous référons au dernier ouvrage de Mr FAYETTE « LES BILLETS DE LA BANQUE DE FRANCE ET DU TRESOR 6^{ème} édition 2004, on remarque que le N° F 57/19 n'est actuellement connu comme ayant circulé en alphabet 219 que jusqu'à la lettre M.

Ce billet semble donc inédit à ce jour.

La nouvelle gamme de billets Mauritanien

Par NumisCollection

La Mauritanie vient d'émettre une toute nouvelle gamme de billets. Les anciennes coupures, type 1974, ne sont plus coursables depuis le 1^{er} Mars 2005.

Les cinq nouvelles coupures ont été mises en circulation le 1^{er} Décembre 2004. Les caractéristiques communes sont un format plus réduit que l'ancienne gamme et des signes de sécurité communs.

Les nouvelles caractéristiques de sécurité conformes avec les normes internationales sont :

- bande structurée verticale à brillance dorée,
- élément à image latente colorée sur le recto des billets,
- impression en taille douce perceptible au toucher sur les deux faces du billet,
- impression avec une encre à optique variable de la valeur faciale au verso des billets.

Les signes de sécurité comprennent également :

- un filigrane représentant un vieillard mauritanien dans une attitude de méditation,
- un fil de sécurité dans le papier avec un texte micro-imprimé «Banque Centrale de Mauritanie»,
- une pastille holographique sur le recto des billets de 500, 1000 et 2000 Ouguiya.

Présentation de la gamme 2004

La gamme 2004 comporte, avec la nouvelle faciale de 2000 Ouguiya, un billet de plus que la gamme 1974 dont elle reprend les faciales de 100, 200, 500 et 1000.

100 Ouguiya

Couleur dominante : violet

Recto : décor d'inspiration islamique ; Verso : instrument de musique et vache



200 Ouguiya

Couleurs dominantes : marron et bleu

Recto : décor d'inspiration islamique ; Verso : Calebasse, palmier et pirogue



500 Ouguiya

Couleur dominante : vert

Recto : décor d'inspiration islamique ; Verso : paysans, usine



1000 Ouguiya

Couleurs dominantes : bleu-vert et vert

Recto : décor d'inspiration islamique ; Verso : Poissons. Hutte et dromadaire



2000 Ouguiya

Couleurs dominantes : vert et orangé

Recto : décor d'inspiration islamique ; Verso : Dromadaire. Navire et Coran



La construction graphique de gammes 1974 et 2004 est assez semblable ; les thèmes d'illustrations sont également conservés comme le montre la comparaison du verso du 1000 Ouguiya. Avec une polychromie accrue, le recours à la taille-douce et des signes de sécurité renforcés, cette nouvelle gamme constitue néanmoins une évolution importante.



Le \$ mais pas U.S.

Par Michel DUFOUR

Utilisé par grand nombre de pays dans le monde, la devise \$ illustre de magnifiques billets. Cependant, rien à voir en valeur absolue avec le dollar américain.

Au fil des prochains numéros du PM Magazine, je vous propose de découvrir des coupures variées illustrant la faune, la flore, le paysage politique de pays lointains situés dans différents continents.

Une brève évocation de la géographie et de la situation économique du pays sera insérée en regard de chaque billet ou série présentés ainsi qu'un cours moyen de change par rapport au dollar américain ou de l'euro.

Un peu d'histoire :

Si l'on fait abstraction du fait que le symbole \$ correspond principalement au dollar américain, une autre origine de l'usage du S doublement barré (\$) aurait pour explication l'appellation « Spanish pillar dollar ».

Ce sont les Espagnols qui ont apporté le THALER centre-européen (origine du mot Dollar) aux Amériques, et les deux piliers qui symbolisent en fait les Colonnes d'Hercule que la mythologie grecque place de part et d'autre du Détroit de Gibraltar étaient représentées sur les monnaies d'argent espagnoles appelées Doublons.

Nous commencerons cette évocation par trois pays situés dans des continents différents :

1°) Les BAHAMAS situées en Amérique centrale.

Avant les années 1960, l'unité monétaire était la Livre (£).
Les premiers billets imprimés en \$ datent de 1965.



2°) HONG KONG situé en Asie. Ile de la Baie de Canton en Chine, cédée aux Anglais en 1842. A repris son indépendance.

L'unité monétaire \$ est utilisé depuis 1912.
Actuellement la plus grosse coupure est de 1000 \$



3°) L'ETHIOPIE : Etat de l'Afrique Orientale sur la Mer Rouge.

Dans le courant des années 1930, l'unité monétaire utilisée est le THALER.

En 1945 le \$ est adopté comme nouvelle devise et ce, jusqu'en 1966.

Depuis 1969, l'unité monétaire du pays est le BIRR.



Les créations de billets par la Banque de France au cours du XIX^{ème} siècle.

Philippe CALLANT

2^{ème} partie

Les billets du Mexique

Parmi les coupures de la fin du 19^{ème} siècle émises par notre Institut d'Emission, cette série de billets mexicains comprend quatre valeurs imprimées en Pesos.

Elle fut réalisée par la Banque de France sur la demande de l'Empereur Napoléon III, durant la période où la France effectua une expédition au Mexique pour des raisons autant religieuses que politiques, et destinée à Maximilien.

L'Empereur du Mexique, Maximilien, frère de l'Empereur d'Autriche-Hongrie François-Joseph 1^{er}, fut fusillé par la suite à Querétaro (Mexique) avec deux de ses généraux, par les partisans du Président Benito Juárez.

Maximilien avait accepté en 1864, la couronne impériale du Mexique que lui offrait Napoléon III.

Cependant, il ne parvint pas à s'imposer face à des Mexicains restés fidèles à Juárez.

Cette série de billets est l'œuvre du graveur CHAZAL.

Là encore, on retrouve les valeurs graphiques chères à l'Empire (Personnages drapés à l'antique), mais aussi une représentation de l'Aigle royal, symbole associé au pouvoir mexicain.

Voici, illustrées en Noir, les maquettes de billets exécutées pour le compte de la Banque du Mexique par C. CHAZAL qui dirigea les travaux de composition en tant que Contrôleur de la Banque de France.

C. CHAZAL exécuta la composition et le dessin des vignettes.

FAROCHON, les modèles de filigranes.

Ch. WULSCHLEGER, la gravure sur bois.

GOBERT, les opérations de transports photographiques.

ERMEL, Chef de la Fabrication des Billets à la Banque de France, l'Outillage et le Clichage et l'impression.

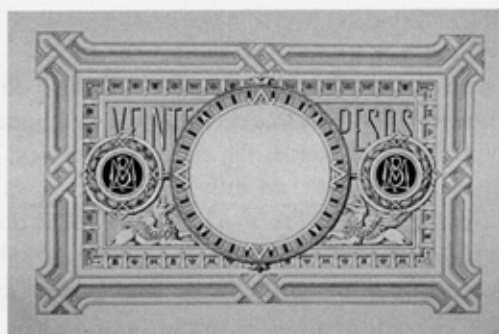
DERENÉMESNIL, Chef des travaux à l'Imprimerie Impériale pour l'impression des billets de la Banque du Mexique.

Ces billets auraient pu compléter les traites commerciales illustrées dans l'ouvrage du Dr KOLSKY « Le Papier-Monnaie de Sièges et de Campagnes de l'Armée Française » édité en 1997.

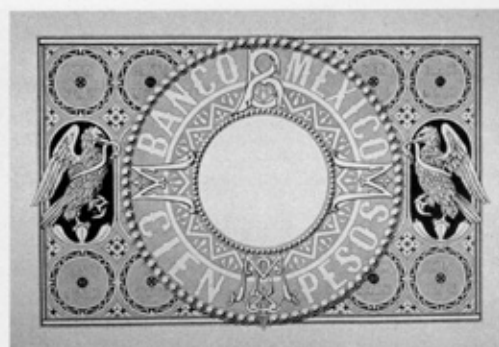
Vous découvrirez également les rectos de ces billets imprimés en bleu, maquettes définitives sans numérotation, signature, mais datées de 1866.



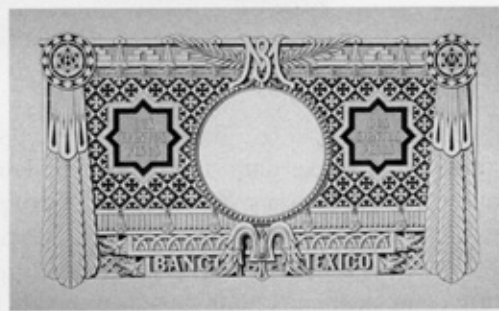
10 Pesos Type 1866



20 Pesos Type 1866



100 Pesos Type 1866



200 Pesos Type 1866



Dans le haut de la vignette, au centre, entouré de deux aigles aux ailes déployées tenant dans leur bec un serpent, visage d'indien aztèque couronné de plumes.

En dessous, dans une banderole, en lettres grasses, **Banco de Mexico**, puis la date **1866**.

Au centre de la vignette, en lettres évidées, la valeur **DIEZ PESOS** ainsi que la mention **DINERO EN EFECTIVO A LA VISTA Y AL PORTADOR** qui signifie : « Payable à vue et au Porteur ».

Suivent trois emplacements pour les signatures de l'Administrateur, du Trésorier et du Contrôleur.

De part et d'autre d'une corbeille de fruits et de l'écusson aux armes du pays, deux femmes assises drapées à l'antique.



Dans le haut de la vignette, dans un cadre de style empire ornementé de deux couronnes, à droite et à gauche, lettres entrelacées dans un cartouche rehaussé d'une guirlande de fleurs.

En dessous, en lettres grasses, **Banco de Mexico**, puis la date **1866**.

Au centre de la vignette, en lettres évidées, la valeur **VEINTE PESOS** ainsi que la mention **DINERO EN EFECTIVO A LA VISTA Y AL PORTADOR** qui signifie : « Payable à vue et au Porteur ».

Suivent trois emplacements pour les signatures de l'Administrateur, du Trésorier et du Contrôleur.

Dans le bas de la vignette au centre assise sur un lion entre deux corbeilles de fleurs et de fruits, femme drapée à l'antique tenant dans la main droite un sceptre et dans la main gauche la traîne de son vêtement.



Dans le haut de la vignette, au centre, entouré de deux cartouches circulaires contenant à gauche un portrait d'homme et à droite un portrait de femme, un aigle aux ailes déployées tenant dans son bec un serpent.
 En dessous, dans une banderole et en lettres grasses, **Banco de Mexico**, puis la date **1866**.
 Au centre de la vignette, en lettres évidées, la valeur **CIEN PESOS** ainsi que la mention **DINERO EN EFFECTIVO A LA VISTA Y AL PORTADOR** qui signifie : « Payable à vue et au Porteur ».
 Suivent trois emplacements pour les signatures de l'Administrateur, du Trésorier et du Contrôleur.
 Dans le bas de la vignette au centre, les armes du Mexique (Couronne et deux sceptres avec au centre un médaillon ovale contenant un aigle aux ailes déployées tenus par deux animaux mythologiques ailés) avec de part et d'autre deux cartouches circulaires contenant à gauche un homme en train de graver la pierre, à droite un bateau de guerre.



Dans le haut de la vignette, au centre, le même blason que dans la vignette précédente, avec de part et d'autre un aigle tenant dans son bec un serpent.
 En dessous, dans une banderole et en lettres grasses, **Banco de Mexico**, puis la date **1866**.
 Au centre de la vignette, en lettres évidées, la valeur **DOS CIENTOS PESOS** ainsi que la mention **DINERO EN EFFECTIVO A LA VISTA Y AL PORTADOR** qui signifie : « Payable à vue et au Porteur ».
 Suivent trois emplacements pour les signatures de l'Administrateur, du Contrôleur et du Trésorier.
 A gauche et à droite de la vignette, deux personnages drapés à l'antique.
 A gauche, statue de femme tenant dans une main un sceptre, avec à ses pieds les armes de guerrier aztèque.
 A droite, statue d'homme couronné de lauriers, tenant dans sa main droite un sceptre, avec à ses pieds un coffre rempli de richesses.

52 = 36,5 !

par Pascal Grèze

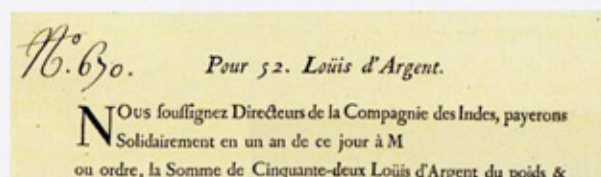
L'excellent article de M. Michel Prieur, sur les billets de la compagnie des Indes, paru dans le PM Magasine de Décembre 2004. posait le problème des curieuses faciales des billets de 52 et de 36 louis et demi.

Or un arrêt du 27 Octobre 1720 autorise la compagnie des Indes à emprunter auprès du public (sous la garantie des directeurs de la Compagnie) la somme de 10 millions de Livres en espèces et de 5 millions en billets, au taux de 4%. Malheureusement, l'emprunt ne rencontra pas le succès escompté, et les prêteurs n'affluèrent pas.

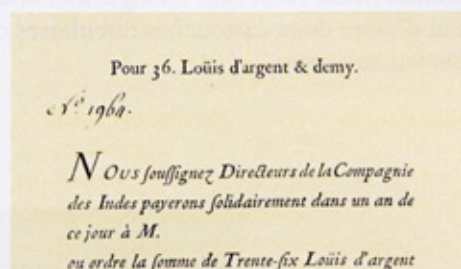
L'arrêt du 17 Novembre 1720, maintient les souscriptions volontaires, et l'étend aux actionnaires de la Compagnie des Indes pou une somme de 22.5 millions de Livres. Soit 150 Livres par action, dont 100 en espèces et 50 en billets de banque.

Les actionnaires au moment de la souscription à l'emprunt, devaient présenter leurs actions, qui étaient timbrées du sceau de la compagnie (il semble même que les actions étaient échangées contre de nouvelles). Il s'agissait en fait d'un emprunt forcé, les actions non présentées et non timbrées devenant alors sans valeur.

Le cours de l'action baissa assez lentement. de nombreux porteurs vendant une partie de leurs actions pour se procurer les fonds nécessaires à la souscription de l'emprunt.



N^o 630. Pour 52. Louis d'Argent.
N Ous souffignez Directeurs de la Compagnie des Indes, payerons
Solidairement en un an de ce jour à M
ou ordre, la Somme de Cinquante-deux Louïs d'Argent du poids &



Pour 36. Louïs d'argent & demy.
n^o 1969.
N Ous souffignez Directeurs de la Compagnie
des Indes payerons solidairement dans un an de
ce jour à M.
ou ordre la somme de Trente-six Louïs d'argent

Le billet de 52 Louis d'argent daté du 29 novembre 1720 correspond bien à cette opération. Le Louis d'argent (qui sera remplacé par la pièce de 1/3 d'écu), valant 3 livres depuis un édit du 16 septembre 1720, 52 louis d'argent équivalent alors à 156 livres c'est à dire la valeur de remboursement. Soit les 150 livres de la souscription plus 6 livres, soit 4% d'intérêts. (JM. Dessal avait raison. ..)

Cet emprunt forcé, se révélera finalement être une excellente affaire pour les souscripteurs. En effet à l'époque 50 livres en billet ne valent plus qu'environ 5 livres en espèces, de sorte que pour obtenir un titre qui sera remboursé en espèces, 156 Livres en 1721, le souscripteur ne payait en fait que 105 livres. D'où un profit de 50% ! Law, aux abois cherchait désespérément de l'argent frais, pour renflouer la compagnie des Indes, mais son échec entonnera son départ quelques jours plus tard...

En Janvier 1721, le prix de souscription sera modifié pour tenir compte de la valeur véritable des billets de banque. Comme on estime la valeur d'un billet de 50 livres à seulement 5 livres, on autorise les actionnaires à souscrire entièrement en espèces, mais au prix de 100 + 5 = 105 livres. L'affaire était moins bonne pour le souscripteur. qui pouvait entièrement en numéraire. Le pris de 105 Livres équivalait à 35 Louis d'argent (ou 1/3 d'écu). ce qui avec les intérêts donne... 36,5 Louis !

Les deux billets de 52 et de 36,5 Louis, sont donc le titre d'un seul et même emprunt, d'une faciale et d'une arithmétique inhabituelle, pour qui 52 = 36,5 !



Frénésie chez les porteurs de billets de la Banque de LAW



PARIS, le 5 avril 2005

Chers Adhérents,

Nous avons pu acquérir auprès de l'I.E.O.M. des exemplaires neufs des billets de 500 et 1.000 CFP avec la nouvelle signature Th. CORNAILLE.

Ces billets seront disponibles à compter du 15 avril prochain.

Vos commandes sont à adresser à notre ami Michel Daspre, 10 rue de Paris – 91090 Lisses.

